

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Et oui, je me voyais déjà jouir d'une retraite d'élus que j'estimais méritée au bout de trois mandats de maire.

J'avais décidé de ne pas trop m'impliquer dans la campagne des municipales même si vous l'aviez placée sous le signe du mensonge et de la virulence.

Vous voici aux affaires depuis un an et je dois reconnaître que votre entreprise a réussi. Je constate combien dans un temps où la communication est une arme de guerre (Le Président de l'agglo, maire de Béziers, en sait quelque chose) vous avez contribué à installer un véritable champ de bataille.

Je vous entends Monsieur le Maire lors du discours d'investiture dire : « Je serai le maire de tous les espondeilhanais, ... »

Au vernis de la démocratie n'a pas succédé l'armistice.

Si pour vous la fin justifie les moyens, ce n'est pas ma façon de faire avancer la vérité qui nous échappe souvent et qu'on croit détenir. Comment s'étonner alors qu'aucun membre de l'ancienne équipe municipale, tellement malmenés par vos propos parfois diffamants ne veuille vous accompagner dans une transition.

Vous pouvez vous attribuer le mérite d'une telle faillite, particulièrement en une période de pandémie qui nécessite une vraie solidarité.

Je ne connais pas de façon personnelle tous les membres du conseil municipal. Les propos qui vont suivre sont donc destinés plus particulièrement à certains d'entre eux avec qui j'ai un bout d'histoire commune.

Monsieur le Maire, j'ai bien écouté les vœux que vous avez adressés à vos administrés. J'ai aussi lu le compte rendu de la réunion tenue rue de l'Espital du samedi 6 février 2021.

A la lecture de ce document officiel, je ne peux que m'interroger sur ce qui fonde aujourd'hui votre démarche. J'hésite à qualifier vos prises de position : Incompétence ? Malveillance ? ... Amnésie soudaine ?

Vous parlez de la situation financière de la commune dont vous avez hérité. Si votre intention est de faire croire que nous avons caché quoi que ce soit au dernier mandat, je vous renvoie au moins aux deux derniers discours des vœux que j'ai pu prononcer où je rappelais que nous ne sommes pas une commune riche.

Toutefois, le risque de tutelle que Madame l'adjointe aux finances annonce comme inéluctable est une affirmation totalement infondée. Prendre la mesure d'un budget communal ne se fait pas en claquant des doigts. Dans cette affaire il faut faire preuve d'abord de modestie, de prudence, en un mot de sérieux. Pendant les trois mandats précédents nous n'avons pas eu besoin de solliciter d'aide extérieure pour élaborer un budget municipal alors que les services administratifs de la commune sont

parfaitement compétents ou que Monsieur le Percepteur peut être d'une aide précieuse et bienveillante. Mais il est vrai que nous sommes de mauvais gestionnaires !

La commune serait-elle « dans le rouge » ? Pas riche certes mais reconnue dans nos deux visites précédentes chez Monsieur le Sous-Préfet comme ayant un budget « maîtrisé » et « bien tenu ». Nous ne sommes d'ailleurs pas le seul village à avoir eu un tel rendez-vous. Plusieurs communes voisines sont dans le même cas.

Le compte administratif 2019 indique des dépenses réelles de 643 440,72 € et des recettes réelles de 771 092,15 €. Le site « Compte des communes » nous crédite d'une C.A.F. brute de 107 000 € ... Je vous conseille de vous renseigner et de visiter le site avant d'avancer des informations erronées pour faire oublier vos propres carences.

Pour rappel, par délibération du 27/07/2020, le conseil municipal a réévalué l'excédent de fonctionnement cumulé à 181 082,70 € et l'a inscrit au budget 2020. Alors rouge ou vert ? Il est vrai que la vérité parle peu alors que le mensonge parle beaucoup trop !

A vos yeux, nous avons été de mauvais gestionnaires... Cela a été possible sous le regard de notre D.G.S. passée qui n'a pas su (pas voulu ?) dans le cadre de ses missions d'alertes nous conseiller pour faire mieux (Cela fait partie des missions d'un Directeur Général des Services). Au dernier mandat, elle était invitée à toutes les commissions des finances. Alors pourquoi ce silence ?

Bien sûr, je le reconnais « nous eûmes des orages » dans le cadre de nos relations Patron/ Collaborateur. Quelles en furent les causes ? Qui n'en a pas ? Cependant jamais sa carrière administrative n'a été entravée. Elle l'a terminée en catégorie « A » sans avoir à passer de concours ... Quoi de plus normal ? Avons-nous la même définition du service public et de ses principes ? Avons-nous la même définition de ce qui est l'intérêt général (qui n'est jamais la simple addition des intérêts particuliers). Le service public mérite mieux qu'une simple volonté de régler des comptes et ne peut que se baser sur l'évaluation du service rendu – telle a toujours été ma démarche -.

Pour terminer ce chapitre si sensible sur les finances publiques, je veux vous dire que les emprunts qui pèsent sur le budget communal aujourd'hui ont permis de réaliser de bien belles choses. Espondeilhan a pu s'inscrire dans une dynamique qui a été reconnue pendant 3 mandats.

Une correction cependant qui vous renvoie à l'imprécision dont vous faites preuve en abordant le sujet des emprunts. Fin 2019 l'endettement de la commune était de 1 193 008,87 €, montant comprenant l'emprunt « ligne de trésorerie » de 155 550 € contracté pour financer la construction du garage en attendant le versement du fonds de concours (F.A.E.C.) de l'agglomération et remboursable en 2020 par l'excédent de fonctionnement 2019 de 167 598,95 €. Le montant des remboursements de capital était de 209 484,13 € pour l'année 2020, ce qui ramenait l'endettement à 983 524,74 € à fin 2020 soit 17,5% de baisse.

Dans sa séance du 18 août 2020, le conseil municipal a voté la souscription d'un emprunt de 100 000 € sur 18 ans au taux de 1,07% ce qui fera un endettement de 1

083 524,74 € à fin 2020 soit une baisse de 9% de l'endettement.

Sommes-nous fautifs si pendant la campagne municipale vous avez basé votre projet sur des assertions fausses et vendu du rêve ? Cela dénote le degré d'impréparation sur lequel vous avez construit l'avenir de notre commune. (Un rappel : la liste adverse avait présenté une étude réaliste sur le devenir financier et les marges de manœuvre réalistes qu'il permettait).

Lorsque vous vous glorifiez de renégocier les contrats avec les prestataires en assurance ou dans le cadre des télécoms sachez que vous ne faites que ce que nous avons largement pratiqué à chaque début de mandat. Rien de plus normal. Nous espérons que les garanties obtenues avec des tarifs à la baisse dont vous faites état le seront en assurant les mêmes garanties.

Enfin évoquons la ZAC ! Je parlais plus haut d'armistice mais il faut reconnaître qu'en la matière ce n'est pas le drapeau blanc que vous agitez mais le torchon rouge ...

Monsieur le Maire de 2008 à 2014 vous fûtes responsable de l'urbanisme sur la commune et si comme vous le dites « le projet initial a subi des dérives », je vous mets au défi de mener un projet de cette envergure sans évolutions et adaptations !

Chaque année le Compte Rendu d'Activité avec le prestataire (Hérault Logement) nous a permis de faire le point sur ces mêmes évolutions (ce que vous qualifiez de dérives).

Comme délégué à l'urbanisme votre accord sur la politique menée entre 2008 et 2014 ne s'est pas démenti. Vous avez avec d'autres conseillers qui vous sont proches aujourd'hui approuvé les délibérations prises. Quant au nombre de maisons que vous avancez je vous laisse la responsabilité de vos propos.

Et puis on en arrive à cette fameuse maison de retraite qui selon vous n'aurait rien coûté à la commune. Elle aurait selon vous permis de générer 55 emplois.

Pour ce qui est du coût je vous rappelle que le m² consacré à son implantation était évalué à 70 € le m² (coût pour les 7000 m² réservés 490 000 €). Il y aurait eu création d'emplois, je l'admets. De là à affirmer un nombre comme vous le faites relève de la plus hasardeuse des conjectures.

L'Agence Régionale de Santé a douché tous nos espoirs et le projet a été abandonné. Certes vous parlez d'un autre projet qui aurait pu voir le jour sans unité médicalisée, sorte de « Seigneuriales » je suppose.

Vous ai-je une seule fois entendu en conseil municipal proposer cette alternative ? Vous retenir que ce qui vous arrange et votre sens de l'auto critique vous a complètement abandonné ... Autre temps, autres mœurs !

Au risque d'être trop long, il me reste à répondre sur deux éléments :

- Vous abordez la question de la fibre que nous avons effectivement laissée à l'état de simple branchement. A ce sujet, un proverbe chinois dit ceci : « avant d'acheter des chaussures on s'informe du pied. » Cette fibre est celle de

l'agglomération, posée au moment où les Zones d'Activités Économiques ont été équipées. Est-il toujours prévu de l'activer avec la CABEME pour un intranet qui faciliterait les échanges communes / agglo ? Avoir un opérateur sur ce réseau aurait été trop onéreux, du moins c'est ce que nous en avons pensé. En outre et pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas la seule commune à ne pas l'avoir mise en service.

- Vous dénoncez l'obsolescence du matériel informatique pour l'école. C'est un point de vue qui vous appartient, même s'il est important de suivre en la matière les évolutions permanentes de ce type de d'appareil.
 - Je vous rappelle que c'est en fin de mandat que nous sommes passés sous régime de groupement de commande avec l'agglo et qu'il fallait en roder le fonctionnement, d'où notre volonté de laisser aux élus suivants les choix à faire
 - Vous dénoncez l'utilisation du logiciel d'Open Office comme étant d'un autre temps. Savez-vous que les services de l'agglo l'utilisent encore largement. Là est la réalité.
 - Nous savions aussi que le plan de relance informatique de l'Éducation nationale allait être effectif en 2021 et pouvait générer des subventions. Avoir équipé les classes avant d'être aidés financièrement cela aurait été une faute de gestion.

Juste un dernier point. Sur la liste des participants à la réunion du 6 février il manque à ce que je crois savoir une personne. En effet Madame Llop, votre épouse, semblait bien de la partie. A quel titre était-elle présente ? Éluë par procuration ? Responsable de la communication dont la contractualisation avec la mairie n'a pas été délibérée ? La gestion municipale serait-elle une affaire de famille ?

Je vous remercie de m'avoir permis de rester éveillé et vigilant ... et cela va se poursuivre.

Recevez mes sentiments républicains les plus sincères.

Espondeilhan le 14 mars 2021

Alain Romero

